



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4987

Approbation d'un contrat entre la Ville de Lyon / Service archéologique et l'opérateur archéologique EVEHA pour la conduite d'une expertise scientifique

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATION AFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAIN (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2019/4987 - APPROBATION D'UN CONTRAT ENTRE LA VILLE DE LYON / SERVICE ARCHEOLOGIQUE ET L'OPERATEUR ARCHEOLOGIQUE EVEHA POUR LA CONDUITE D'UNE EXPERTISE SCIENTIFIQUE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le service archéologique de la Ville de Lyon a été sollicité par la société EVEHA, opérateur privé habilité à mettre en œuvre des fouilles archéologiques, pour la conduite d'une expertise scientifique sur le petit mobilier issu de la fouille de la ZAC Vaise Industrie Nord, située quai Sédaillan à Lyon 9^{ème}. Le mobilier relevant de cette étude concerne la période historique du Hallstatt.

Cette sollicitation s'explique par la présence au sein du service d'une expertise particulière sur cette période. La conduite de cette collaboration permet au service archéologique d'enrichir ses connaissances régionales en lien avec cette démarche.

La conduite de cette expertise scientifique est estimée à 15 jours d'étude, comprenant les dessins, les planches, les inventaires et la rédaction du rapport.

Les recettes résultant de cette expertise sont estimées à 3 750 €TTC. Le contrat annexé au présent rapport formalise les conditions de mise en œuvre de cette démarche.

Vu ledit contrat ;

Oùï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- Le contrat relatif à la conduite d'une expertise scientifique susvisé, établi entre la Ville de Lyon / Service archéologique et la société EVEHA, est approuvé.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 3- La recette résultant de cette opération sera imputée sur le programme ETSPESA, LC 45077, nature 70688.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER